



FORSSE

BRETAGNE SUD

FORMATION SANTÉ SÉCURITÉ

N° SIRET : 810 703 322 00018

Appareil Respiratoire Isolant (ARI)

Formation Initiale

OBJECTIFS :

- Savoir manipuler et porter un appareil respiratoire isolant dans une atmosphère enfumée.
- Appréhender les contraintes liées au port de l'ARI
- Connaître les consignes à respecter avant, pendant et après une intervention avec un ARI.
- Savoir dégager une personne inanimée avec l'ARI.

PUBLIC :

- Personnel habilité et chargé d'intervenir sous ARI.

ORGANISATION DE LA FORMATION:

- **Prérequis**
Equipier de Première Intervention et aptitude médicale au port de l'ARI.
- **Durée**
7 heures
- **Effectif**
De 1 à 10 stagiaires
- **Maintien des connaissances**
7 heures annuelles
- **Intervenant(s)**
Formateur sapeur-pompier
- **Méthode pédagogique**
Exposés interactifs, étude de cas, mise en situation.
- **Attribution Finale**
Attestation individuelle de formation

PROGRAMME DE FORMATION

PARTIE THEORIQUE et THEORIQUE

- **La lutte contre l'incendie.**
- **Les atmosphères non respirables.**
 - Définitions.
 - Les fumées d'incendie.
- **Les contraintes physiologiques**
 - Les perturbations sensorielles.
 - L'augmentation du travail du porteur.
- **Le matériel**
 - L'ARI.
 - La ligne de vie.
 - Procédure de reconditionnement.
 - Entretien et suivi du matériel.
 - Les différents types d'appareils (ARICF, ARICO, les cartouches filtrantes...)
- **L'opération : les règles de base**
 - Avertissement
 - Les règles à respecter avant l'engagement.
 - Les règles communes pendant l'engagement.
 - Les règles à respecter après l'engagement.
- **L'opération : la procédure opérationnelle**
 - Procédure AVANT l'engagement.
 - Procédure PENDANT l'engagement.
 - Procédure APRES l'engagement.
 - Résumé du déroulement de l'opération